

Avis 09-A-18 du 02 juin 2009

relatif aux deux accords dérogatoires aux
délais de paiement dans le secteur des
véhicules de loisirs

Posted on: 09 juin 2009 | Secteur :

DISTRIBUTION

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

**Origine de la
saisine**

Ministre de l'Economie, de l'industrie et
de l'emploi

Dispositif(s)

se référer à l'avis

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Union des Industries des Véhicules De
Loisirs (UNI VDL), Syndicat des Industries
d'Equipements et d'accessoires de la
Remorque et de l'Automobile (SIERA),
Fiat, Dometic,
Fédération nationale des distributeurs de
véhicules de loisirs, camping-cars,
mobiles, caravanes (DICA)

Lire

le texte intégral de l'avis

185.56 Ko